

# GUIDE D'AIDE À LA RÉDACTION D'UN P.P.R.E.

## Le PPRE, c'est quoi ?

Le Programme Personnalisé de Réussite Éducative (PPRE) est un **plan d'actions coordonnées** conçu pour répondre aux difficultés d'un élève (compétences, connaissances ou attitude).

Le PPRE est **formalisé dans un document** qui en précise les objectifs, les modalités, les échéances et les modes d'évaluation.

Pour en garantir l'efficacité, cette action spécifique est **intensive**, de **courte durée** et **reconductible**.

## Quels élèves relèvent d'un PPRE ?

Tout élève qui, à partir du CP :

- présente des difficultés qui ont résisté aux dispositifs d'aide mis en place par l'enseignant au sein de la classe (différenciation, groupe de besoin, APC...);
- risque de ne pas valider les compétences du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture (S4C) ;
- pour lequel un maintien a été envisagé ou acté à titre exceptionnel.

## Comment rédiger un PPRE ?

Un formulaire type, modifiable pour en permettre une meilleure appropriation, a été élaboré par le RASED de la circonscription. Vous trouverez ci-après un guide pour le compléter.

Le conseil de cycle, voire les membres du RASED (en réponse à la demande d'intervention), peuvent être associés à l'analyse des difficultés et à l'élaboration du PPRE.

## A. CURSUS

Il correspond au parcours de l'élève durant toute sa scolarité. Il sera renseigné par l'enseignant qui rédigera le premier PPRE puis actualisé le cas échéant par les enseignants des classes suivantes.

Les différentes sources possibles pour retrouver les informations sont :

- la mémoire école : classeur de 'suivi des élèves'... ;
- l'équipe enseignante ;
- les familles.

## B. DIAGNOSTIC

Une fois ciblés le **domaine** (et la **composante** le cas échéant) du *socle commun de connaissances, de compétences et de culture* posant le plus de difficultés à l'élève (**B.1**), il est indispensable de :

- ❖ Évaluer le **niveau de maîtrise** de l'élève de la composante visée (**B.2**).

Pour cela, l'enseignant peut s'appuyer sur les documents d'accompagnement *Éduscol* :

- ['Évaluations des acquis du socle commun de connaissances, de compétences et de culture à la fin du C2'](#)
- ['Évaluations des acquis du socle commun de connaissances, de compétences et de culture à la fin du C3'](#)

et :

- l'[exemple de questionnement](#) proposé par le RASED
- l'*analyse des traces* :
  - résultats aux protocoles d'évaluation de classe, de circonscription ou nationaux
  - outils de l'élève : cahiers, classeurs...
  - grilles d'observations...
- un *entretien d'explicitation*
- les *observations des partenaires* tels que la famille, le R.A.S.E.D., l'orthophoniste...

- ❖ Faire le point sur les **aides déjà mises en place** en distinguant *celles qui ont fonctionné* de *celles qui n'ont pas apporté les résultats escomptés* (**B.3**)

## **C. CONTRAT**

Le diagnostic réalisé permet alors :

- de cibler un **élément signifiant** et un **attendu de fin de cycle** du domaine concerné  
(Cf. documents d'accompagnement *Éduscol* :
  - ['Évaluations des acquis du socle commun de connaissances, de compétences et de culture à la fin du C2'](#)
  - ['Évaluations des acquis du socle commun de connaissances, de compétences et de culture à la fin du C3'](#))
- et de définir une **compétence intermédiaire** à portée de l'élève qui sera déclinée en **objectifs partiels à atteindre (C.1)**.

Les formes que peuvent prendre ce contrat sont variées : *escalier, camembert, grille, échelle, flèche, tableau de progression...* Mais, afin de permettre à l'élève de **s'impliquer** au maximum dans la réussite de son PPRE, il est important :

- que les **objectifs** soient **explicités et visualisables par l'élève** et **accessibles à celui-ci** ;
- que l'élève puisse **mesurer ses progrès** et **ce qui lui reste à apprendre**.

L'enseignant précise ensuite les **modalités d'actions**, les **démarches** et les **outils** mis en œuvre pour atteindre les objectifs visés (**C.2**). Il peut prendre appui pour cela sur la note de service « [Élèves à besoin éducatif particulier](#) » de septembre 2018 et le document intitulé ['Aménagements pour des élèves qui présentent des difficultés'](#) à paraître très prochainement.

## **D. ENGAGEMENTS**

La réunion avec les parents permet de **présenter** le PPRE, d'en **expliciter les enjeux** et d'**obtenir leur adhésion**.

Pour cela, l'entretien doit :

- se faire en **présence de l'enfant** qui pourra ainsi **s'engager** par écrit (ou en dictée à l'adulte) sur un objectif qu'il aura choisi et sur lequel il pourra s'auto-évaluer (['Exemples d'engagements de l'élève'](#)) ;
- commencer par des **éléments positifs** (ce qu'il sait faire) avant de présenter les **compétences échouées** ;
- moins porter sur les problèmes et difficultés que sur les **solutions envisagées** ;
- être l'occasion d'**encourager les parents** à :
  - donner leur *point de vue*,
  - apporter des *éléments sur la situation de leur enfant* : conditions de travail à la maison, éléments de l'environnement familial, suivis extérieurs...
- proposer un **calendrier des rencontres** pour *faire le point* sur le PPRE et *envisager les perspectives* ;
- prévoir les **modalités de diffusion des progrès et des résultats** de l'élève entre la famille et l'école : *support, calendrier...*

## **E. BILAN**

Il se fait en **3 temps** :

- a. avec l'élève
- b. avec l'élève et sa famille
- c. au cours d'un *conseil de cycle*

Il a pour objet de :

### 1. **faire le point** :

- du point de vue l'**élève** :
  - *les engagements qu'il a tenus*
  - *ce qu'il sait mieux faire et ce qu'il peut encore améliorer*
- du point de vue des **enseignants** de la classe et du cycle :
  - *Acquisitions / progrès / points restant à consolider en termes de connaissances, de compétences et/ou d'attitude*
  - *Pertinence des modalités d'actions choisies*
- du point de vue de la **famille** : *observations éventuelles*

2. **définir les suites à donner** au PPRE :

- soit y **mettre fin** ;
- soit le **poursuivre** *en précisant le cas échéant dans un avenant les modifications à apporter.*

## **F. EXEMPLES D'ESCALIERS DE PROGRÈS POUR LE PPRE**

- [Écrire](#)
- [Lire](#)